



Déposé au greffe du Tribunal de commerce
de
le 02 OCT 2002

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS d'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -09/10/2002- Annexes du Moniteur belge

indéterminée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2000.

- En suite de la renonciation par Monsieur Marc DELFORGE et Madame Josette DETHIER à la convention de tontine établie en suite de ladite assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2000, l'assemblée a décidé de supprimer la référence à cette convention à l'article 7 des statuts.

- Suite aux résolutions qui précèdent et à l'adoption du nouveau Code des sociétés, l'assemblée générale a mis à jour les statuts.

Pour extrait analytique conforme.

Dépôt simultané d'une expédition de l'acte et des statuts coordonnés.

Denis GRÉGOIRE,
notaire

